Mot du Professeur Salim Daccache s.j., recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, à la signature du master droit public entre la Faculté de Droit de l'USJ et l'Université de Lyon, Faculté de Droit, le 25 novembre 2021 à 16h00, à l'Auditorium Gulbenkian - Campus des sciences sociales, rue Huvelin.

Encore une fois, il m'est très cher de vous souhaiter la bienvenue, chers Recteur et membres de la délégation, venant d'une institution, l'Université de Lyon III, bien particulière à notre cœur et à notre esprit. Je pourrais parler du cliché de partenariat bien actif de nos jours entre nous au niveau des deux facultés de Droit, mais il est évident que nous sommes devant un autre type de relation, une relation de fondation. Nous ne pouvons que rappeler qu'un certain juriste et sociologue durkheimien Paul Huvelin dont ce Campus porte le nom, venant de la Faculté de droit de l'Université de Lyon et sa Faculté de Droit et incité par le recteur de l'époque Paul Joublin, avait œuvré non sans peine dans les années 1911 jusqu'à l'année 1913 avec son ami jésuite le P. Claudius Chanteur, pour fonder et l'École française de Droit et l'École française des ingénieurs de Beyrouth. Je ne voudrais pas parler des relations académiques institutionnelles entre les deux universités. Cette fondation, commune entre la ville de Lyon et son Université, ainsi qu'avec les Jésuites, a donné ses fruits, non seulement des dizaines de milliers d'anciens étudiants et diplômés, mais de tout un patrimoine juridique qui s'est étendu à toute la région du Moyen-Orient jusqu'à Dubaï où un programme spécifique de droit est enseigné par la Faculté de Droit de l'USJ à des générations de citoyens et citoyennes émiratis en 1913.

Paul Huvelin, dans la conférence inaugurale de la Faculté de droit donnée devant la direction, les enseignants et la première promotion d'étudiants de l'école en 1913, voyait dans la fondation de l'École de Droit à l'USJ une continuité avec l'École de Droit de Beryte. Il y avait rappelé le rôle de cette école, « mère nourricière des lois » (Berytus nutrix legum), qui avait elle-même élaboré, à son heure de gloire (VI e siècle AC) la réforme d'un droit romain proche du social et du public sans s'y réduire. Pour Paul Huvelin, en effet, le droit romain contenu dans les

recueils de Justinien et « qui a inspiré toutes les législations modernes, résultat d'une fusion entre le vieux droit italien, rigide et borné, et le droit plus souple et plus large, qu'on pratiquait dans les provinces hellénisées de l'Orient. Et il s'avère que c'est par l'effort ingénieux de l'École de Beyrouth que cette fusion s'est insensiblement réalisée ».
En implantant ce master de droit public venant de la Faculté de Droit de l'Université de Lyon, il s'inscrit dans trois dimensions : la première, celle soulignée par Paul Huvelin dans sa conférence inaugurale sur un droit à portée sociale et publique et, en deuxième lieu, les besoins radicalement pressants des temps présents en droit public, constitutionnel et administratif dans le Liban de nos jours et de demain et, en troisième lieu, redonner au droit public ses heures de gloire en un moment où une écrasante majorité d'étudiants va vers le droit privé dans toutes ses déclinaisons.

Le nom de l'USJ et encore plus celui de la Faculté de Droit ont été toujours associés à la création due l'État du Grand Liban par le Général Gouraud en 1920 comme entité juridique et sociale au service de ses citoyens et encore au service de l'avenir de la démocratie et de l'État de Droit dans notre région. 100 ans près, le bilan est bien mitigé et nous sommes appelés à réfléchir la constitution de l'État libanais, dans le double sens du terme. C'est notre mission et celle de notre honorable Faculté et de ses professeurs juristes humanistes en lien avec les professeurs de Lyon en tout moment pour qu'il y ait un avenir à nos citoyens. Madame le Doyen me chuchotait qu'il doit y avoir un manifeste juridico-politique qui dessine les pas à prendre pour que le Liban continue à mieux exister.

Donc la route est ouverte entre autres pour former d'excellents juristes de droit public capable d'évoluer de manière autonome dans l'environnement changeant de notre monde politique libanais. Nous voulons des juristes qui ont une maîtrise solide des bases du droit public, une large culture juridique, une capacité à théoriser les problèmes et à proposer des solutions pour un Liban nouveau du deuxième centenaire.

Merci à toutes et à tous ceux qui ont œuvré pour que ce soit possible et pour cette belle leçon de collaboration et de partenariat. Bonne chance de réussite de ce master !